

Le très hon. M. Howe: Nous présentons des fourrures à presque toutes ces foires.

M. Thatcher: Si j'ai bien compris le ministre, nous participons à neuf foires tenues outre-mer. Nous dira-t-il si l'on prend des commandes à l'égard des marchandises qu'on présente, si on s'occupe de les vendre? J'aimerais savoir également si certaines de ces foires se tiennent en hiver.

Le très hon. M. Howe: La plupart des foires ont lieu en hiver. Nous y présentons un étalage général et nous encourageons les marchands canadiens à y présenter leur marchandise. Le gouvernement du Canada ne prend pas de commande, mais les marchands ne demandent pas mieux que d'en prendre: c'est pour cela qu'ils participent aux foires.

M. Baier: Le crédit relatif à la foire commerciale internationale de 1951 comprend un poste de dépenses, au montant de \$718,087, et un poste de recettes, au montant de \$415,043. Les recettes proviennent-elles des prix d'entrée et de la location des pavillons?

Le très hon. M. Howe: Oui. Nous n'en sommes pas encore à ce crédit, mais nous y arrivons. Pour l'instant, nous étudions le crédit relatif aux foires en général.

M. Fleming: Les détails qui figurent à la page 492 renferment deux postes dont j'aimerais savoir pourquoi ils sont tous deux imputés sur la présente année financière. Il y a la dépense de \$12,000 relative à notre participation à la Foire des industries britanniques en 1952 et la dépense de \$11,000 relative à notre participation à cette même foire en 1953. Comment se fait-il que ces deux dépenses intéressent deux années différentes soient imputées sur la présente année financière?

Le très hon. M. Howe: La difficulté consiste en ce que les dépenses chevauchent les années financières. Par exemple, en ce qui concerne la Foire internationale du commerce, certains prépartifs doivent avoir lieu pendant l'année qui la précède, tandis qu'on encourt de nouveaux frais au moment où la foire a lieu. Chaque foire commerciale a son caractère propre, et le travail de préparation pour la Foire internationale du commerce de 1952 a commencé la semaine après la fermeture de celle de 1951. On encourt des dépenses considérables pour la publicité et à diverses autres fins dans l'année financière qui précède la date de la foire en cause.

M. Fleming: Vu ce qui s'est passé l'an dernier, nous pouvons nous attendre, je suppose, à un autre crédit dans les prévisions budgétaires de l'an prochain qui aura trait au solde des dépenses de 1953?

[M. McLure]

Le très hon. M. Howe: C'est exact.

M. Quelch: Le ministre peut-il nous dire combien de pays avaient des étalages à la foire commerciale internationale, l'an dernier.

Le très hon. M. Howe: Nous n'avons pas encore abordé le crédit en cause.

M. Quelch: Je croyais que nous étions à l'étudier.

M. le président: Le député d'Eglinton voulait poser une question au sujet du crédit n° 447. Après l'étude de la question, j'ai mis en délibération le crédit n° 448 qui a trait à la foire commerciale internationale du Canada.

M. Charlton: J'ai une question à poser au sujet du crédit n° 447.

M. le président: Si le député de Brant-Wentworth désire encore poser des questions au sujet du crédit n° 447, il peut le faire.

M. Charlton: Le ministre a-t-il réellement dit que ces expositions en général n'ont aucun rapport avec les expositions tenues au Canada?

Le très hon. M. Howe: C'est exact.

M. Charlton: Alors tout ce personnel est maintenu au Canada au sujet d'expositions qui ont lieu à l'étranger?

Le très hon. M. Howe: Tout le personnel ne reste pas au Canada. Il en est qui travaillent à l'étranger.

M. Charlton: Il n'est pas au Canada?

Le très hon. M. Howe: Dans certains cas, oui; dans d'autres, non.

M. Charlton: On ne prévoit ici que \$5,000 pour les frais de déplacement. Si le seul travail de ces fonctionnaires est de s'occuper de foires à l'étranger, comment se fait-il que les frais de déplacement ne soient pas plus élevés?

Le très hon. M. Howe: Nous avons un bureau à Londres et un autre ici au pays. Tous les étalages sont montés à notre atelier d'Ottawa puis expédiés là où ils sont requis. Les surveillants se rendent alors à l'endroit de l'exposition. Ils peuvent être envoyés soit du Canada, soit de Londres. Ils retiennent les services de main-d'œuvre locale.

M. Charlton: Le service en cause ne s'occupe pas cependant des étalages préparés par les différents ministères pour être montrés lors des expositions d'automne un peu partout au pays?

Le très hon. M. Howe: Non.

M. Charlton: Pas du tout?